

PV DU SAMEDI 23 MARS 2013

Présents : Mmes Aimé, Bouron, Ferrante, Gal, Gautier, Guidicelli, Guillien, Lehout, Masse, Orsi, Pascal,

Mrs : Ferrante, Golmard, Guillien, Lehout, Omond, Segond,

Excusés : Mmes Agius, Blanchard, Guy, Tozza, Visciglio

Approbation du PV du 12 janvier 2013.

Compte rendu de la commission jeune du 6 mars (document joint) : Le centre de loisir a été contrôlé par jeunesse et sport. Le contrôle a été plutôt positif.

Contrôle URSSAF : Quelques petites erreurs ont été relevées, qui donneront peut être lieu à un redressement. Il y avait un problème sur le salaire de Sophie qui sera régularisé sur 3 mois. Une caisse de prévoyance est obligatoire pour les employés, d'une cotisation de 0,40%, du salaire.

Bilan du Loto : Achats de lots 602,52 €

Vente des cartons 480,00 € soit un déficit de 122€52

Il faudra améliorer la communication au sein des ateliers pour une plus grande participation des adhérents. Installer aussi une banderole pour informer les résidents du quartier.

Lectures théâtrales : C'est toujours un bon moment à partager, mais il n'y a pas beaucoup de monde. La dernière avec la participation des enfants de l'atelier théâtre a obtenu un beau succès.

Soirée Georges : le samedi 13 avril « Les chansons de variété peuvent être danses de société ». Il est prévu un apéritif après le spectacle (pizza, cake, olives etc)

Sortie dans le Luberon : Organisée avec le CSMS, avec la participation de 41 personnes malgré un temps pas très clément. Prochaine sortie le 23 juin au Lac d' Esparron.

Minibus : Roland est chargé de la révision. Rosette doit prendre rendez vous.

Sono : Le matériel sono doit être changé. Danielle doit prospecter sur les sites pour comparer les prix.

Gala : Il aura lieu le jeudi 20 juin au théâtre GALLI

Gratuité pour les organisateurs, Hélène et sa famille, les parents de Nina, et les enfants jusqu' à 6 ans. Les billets pour la gratuité seront de couleur verte.

Les enfants de 6 à 10 ans paieront 5 € et billets bleu

Le billet nominal est à 15 € de couleur blanche

Par 3 billets 12 € de couleur jaune

Par 5 billets 10 € de couleur rose

Pour le prochain CA le programme doit être bouclé. Jeanine se propose de faire l'affiche et le programme du gala.

Grillades party : Elle aura lieu le samedi 29 juin après le CA, qui se déroulera de 9h à 11h. Grillades offertes par le club aux bénévoles et aux salariés.

Questions diverses : Suite au contrôle URSSAF, des salaires doivent être relevés pour être en conformité avec la convention collective.

Vente d'un vieil ordinateur à une association pour un montant de 50 €. Accord du CA.

Demande pour une activité « claquettes ». Quel créneau et le plancher peut il supporter cette activité.

Commission jeune mercredi 15 mai à 18 h

C A samedi 18 mai à 16 h 15

La présidente

La trésorière

La secrétaire

MC Guillien

D Gautier

M Masse